

publiée avec le concours de  
L'INSTITUT DE RECHERCHE SUR LES SOCIÉTÉS CONTEMPORAINES  
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

**FONDATEUR :**

Jean STOETZEL

**DIRECTEUR :**

Jean-Daniel REYNAUD

**RÉDACTION :**

Philippe BESNARD, Raymond BOUDON, Jean-Claude CHAMBOREDON,  
François CHAZEL, Mohamed CHERKAOUI, Alain DEGENNE,  
Pierre FAVRE, Etienne GÉHIN, François GRESLE, François HÉRAN,  
Nicolas HERPIN, François-André ISAMBERT, Nonna MAYER,  
Emmanuèle REYNAUD, Denis SEGRESTIN, Jean-René TRÉANTON

**COMITÉ :**

François CHAZEL (Université de Bordeaux II),  
François GRESLE (Université de Paris X, Nanterre),  
François HÉRAN (Institut national d'études démographiques),  
Nonna MAYER (CNRS, Centre d'étude de la vie politique française contemporaine),  
Emmanuèle REYNAUD (CNRS, Mission Recherche Expérimentation).

**SECRETARIAT :**

Michèle LACAS, Jacques VAN GLABEKE

**Direction, Rédaction :** REVUE FRANÇAISE DE SOCIOLOGIE  
59-61, rue Pouchet, 75849 Paris Cedex 17  
Tél. : (1) 40.25.11.87 ou 88

**Abonnements :** L'ordre et le paiement sont à adresser **directement** à :  
Centrale des Revues, CDR  
11, rue Gossin, 92543 Montrouge Cedex — Tél. : (1) 46.56.52.66  
CCP La Source 33-368-61 CDR-Gauthier-Villars  
Les abonnements sont annuels et partent du premier numéro de  
l'année en cours.

**Tarif 1988 :** L'abonnement (4 numéros) France..... 265 F  
Etranger ..... 312 F

**Vente au numéro :**

Par correspondance : Presses du CNRS, 20-22, rue Saint-  
Amand, 75015 Paris. Tél. : (1) 45.33.16.00 — Télex : 200 356 F.  
A la librairie du CNRS, 295, rue Saint-Jacques, 75005 Paris. Tél.  
(1) 43.26.56.11.

**Tarif 1988 :** Le numéro ..... 84 F

## NOTE DE RECHERCHE

### Rupture et transition Le devenir des pensionnaires d'un centre d'hébergement pour femmes battues

par Marcel DRULHE

#### RÉSUMÉ

Depuis une quinzaine d'années, le voile de la violence domestique s'est en partie déchiré : cela a permis à des femmes battues d'échapper à l'emprise de cette forme de violence grâce à des centres sociaux spécialisés. Mais quelles sont les « heureuses élues » qui peuvent bénéficier de ces possibilités institutionnalisées ? Quels sont les effets de ce traitement du social ? Une étude monographique conduite à partir d'un centre d'hébergement permet de décrire et d'interpréter les processus à l'œuvre : les principales logiques de sélection des candidatures ; la succession de ruptures et de transitions dont la nature est transformée au fil du temps : de l'enfermement dans la violence-maritale à la dépendance institutionnelle, ces femmes s'initient à un projet autonome de vie ; quitter l'institution amène la plupart d'entre elles à une série de transitions (variables selon leurs rapports aux conditions de leur existence), par lesquelles elles construisent progressivement un mode de vie qui se rapproche de leur image de l'indépendance.

Si l'idéologie sécuritaire se nourrit d'une culture de la peur suscitée par l'amalgame de « crimes et délits » de nature diverse, légalement illégitimes mais dont l'illégitimité est amplifiée par leur mise en spectacle sous l'effet des mass médias, la violence sociale s'exerce en de multiples modulations et prend diverses formes (1) : les violences physiques entre les hommes et les femmes, mariés ou concubins, en constituent une variété, discrète voire secrète. Sans tomber dans l'illusion d'une fréquence-mère même approximative (2), divers indices (témoignages de médecins et de travailleurs sociaux, sondages) permettent d'estimer que cette forme de violence n'est pas un phénomène insignifiant (3). Parce qu'elle est socialement tolérée,

(1) Cf. Maffesoli, 1986. Les références bibliographiques se trouvent *in fine*.

(2) Sur le problème des « nombres noirs », cf. Cicourel, 1968.

(3) Un sondage de la Sofres pour le magazine *Marie-Claire* (9-10 novembre 1984) révèle que 12 % des personnes interrogées déclarent qu'il leur est arrivé « même exceptionnellement, de donner une gifle ou un coup » au conjoint ou à l'ami(e). Mais 35 %

disent connaître « un ou des couples où l'on échange parfois une gifle ou un coup ». Enfin 14 % estiment que « ces brutalités ne portent pas à conséquence ». Malgré les réserves que l'on peut émettre sur la forme du questionnaire et sur sa fiabilité, quelles qu'aient pu être les précautions de l'enquête, ces résultats traduisent une existence réelle non négligeable de cette forme de violence.

même si cette tolérance est variable selon les générations, les sexes, le niveau d'instruction, les classes sociales, en particulier lorsque la nature des coups exclut tout objet ou mouvement pouvant mettre la vie en danger et lorsque leur fréquence ou leur intensité ne sont pas très élevées, elle est le plus souvent inaperçue. Si les hommes battus existent, ce sont bien plus souvent les femmes qui sont victimes de cette violence (4) : le mouvement féministe a contribué à déchirer le voile du secret dont elle se parait ; les femmes battues sont maintenant plus nombreuses à demander conseil et aide à divers services sociaux spécialisés.

Une minorité de ces femmes victimes de la violence physique de leur mari ou compagnon finit par se dérober à cette emprise. Mais cet affranchissement ne va pas de soi : les coups dont elles sont victimes témoignent d'une très grande dépendance à divers niveaux. Où aller et que faire quand on est lié à ce point à son bourreau ? Cette demande des victimes, quasiment non dite et indicible jusque dans les années 70, a été transmise par divers supports sociaux aux services des directions départementales d'action sanitaire et sociale (DDASS) : ainsi a été favorisée la création d'institutions spécialisées dans le traitement de cette violence. Dans la perspective de la mission de protection sociale des DDASS, ces institutions ont pour but de donner les moyens à celles qui en font la demande d'assumer une rupture (de quelque nature qu'elle soit) et d'opérer une transition vers un nouveau mode de vie. Rupture et transition sont les moments-clés de ce mode de socialisation (Drulhe, 1985). Encore faut-il en préciser la forme et le sens, ainsi que les conditions concrètes de possibilité et de réalisation effective : c'est le but de la monographie du centre d'hébergement l'« Accueil » à Z. (5).

Cette recherche a consisté à comprendre et à objectiver le chemin parcouru par des anciennes pensionnaires de l'« Accueil » : y a-t-il eu une rupture effective dans leur trajectoire maritale et familiale ? cette rupture en a-t-elle entraîné d'autres et lesquelles ? quel(s) effet(s) le centre d'hébergement a-t-il eu(s) dans ce processus ? assure-t-il une transition ? en quoi consiste-t-elle ? de quoi est-elle suivie ? Pour beaucoup d'institutions du traitement du social, la porte qui s'ouvre sur une fin de séjour reste entrebâillée sur une incertitude quant à l'efficacité de l'aide apportée : et si c'était l'échec ? comment évaluer la réussite dans le traitement du social ? Dououreuses questions qui suscitent le plus souvent un silence réactionnel et réactionnaire : l'incertitude du succès remet en cause le but de ces organisations et confronte le personnel qui y travaille à ses propres interrogations. Cette connotation normative peut être réduite par le refus de définir a priori la réussite ou l'échec. Le point de vue de la recherche a consisté à déplacer le regard : *objectiver les différentes formes de trajec-*

(4) Pour une analyse de la violence domestique, voir en particulier les travaux récents suivants (incluant une importante bibliographie) : Denzin, 1984 ; Johnson, 1985.

(5) Des obligations de réserve ont nécessité le changement de nom de l'établissement étudié, dont l'équipe a par ailleurs contribué au rassemblement et au codage des données.

toires suivies par les ex-pensionnaires de l'« Accueil » depuis leur sélection pour une élaboration de leurs logiques sous-jacentes.

## I. — Des élues aux héritières

Les services d'action sanitaire et sociale donnent aux diverses sortes d'institutions spécialisées la mission de répondre à toute demande correspondant à leur spécialité en fonction de leurs possibilités : ce mandat relève d'une universalité abstraite. Tout comme la médecine, ainsi que le souligne E. Freidson (1984, pp. 270 sq.), les organismes d'assistance sociale « diagnostiquent » et traitent les « cas sociaux » en fonction de certains partis pris. Comment s'opère la sélection des cas traités par l'« Accueil » ? Une façon de voir à l'œuvre cette sélectivité consiste à examiner le rejet des demandes : quels sont les actes de candidature qui sont refusés ?

### *Les logiques formelles de rejet de candidatures*

A l'« Accueil », les demandes sont exprimées par téléphone : cela suppose que des intermédiaires (services sociaux en particulier) en communiquent le numéro à l'éventuelle candidate. Nous ignorons tout de la façon dont s'opère cette transmission d'information. Quand le téléphone sonne, la directrice (en son absence, un membre de l'équipe d'animation : psychologue ou assistante sociale) note sur une fiche les informations données spontanément ou fournies à sa demande par celle qui expose son cas. Le traitement d'une partie du fichier permet de déterminer la politique d'admission de ce centre d'hébergement.

Une sous-population des candidates est déjà éliminée par un critère inscrit dans les statuts : l'« Accueil » ne peut accepter que les candidates mères d'au moins un enfant ayant plus de dix-huit mois. A ce critère explicite généralement connu des intermédiaires, s'ajoutent trois logiques principales de rejet des demandes.

1) Le centre d'hébergement n'accepte pas les femmes qui se présentent avec nombre de caractéristiques des « gros cas sociaux » : très démunies, elles fréquentent assidûment les services sociaux, en quête d'une prise en charge quelle qu'elle soit ; leurs problèmes matériels se conjuguent avec un déséquilibre psychologique important qui a souvent justifié une intervention psychiatrique suivie d'un ou plusieurs séjours en hôpital psychiatrique (ou quelque autre forme de prise en charge institutionnelle). L'« Accueil » ne s'inscrit pas dans cette logique des cumuls d'aide sociale et son action ne répond pas aux demandes de ces candidates.

2) Dans une deuxième catégorie, les candidates refusées, tout aussi démunies matériellement que les précédentes (pas de ressources par le travail ou des allocations publiques), se caractérisent par l'ambiguïté de leur demande : après avoir longtemps supporté un conjoint violent, elles

décident soudain de le quitter tout en voulant rester proches de lui. Un grand nombre (mais non la totalité) de ces velléitaires de la séparation sont maghrébines : la nationalité importe moins que la culture, surtout dans son expression d'un certain rapport légitime entre hommes et femmes. Ce qui importe, c'est d'apercevoir un désir de séparation impulsif et momentané qui s'oppose en tous points à une décision irréversible longuement mûrie et préparée. Si l'ambivalence de la demande se manifeste le plus souvent chez les immigrées, surtout celles d'Afrique du Nord, cela n'exclut pas les Françaises. A ces candidates, l'établissement oppose sa volonté de ne recruter que des mères qui se soient imposées à elles-mêmes des exigences claires pour que sa propre aide aille dans le même sens, vers un même but négocié.

3) A ces deux premiers groupes de personnes sans ressources s'opposent les candidates qui disposent de toutes sortes de moyens et dont la demande survient dans le moment d'affolement provoqué par la première explosion d'une crise latente. Le fait que ces femmes aient leur propre logement, voire des biens personnels (du moins des économies importantes), constitue un avantage certain et elles peuvent au besoin faire des demandes d'aide plus spécifiques et ponctuelles auprès d'institutions appropriées. Le centre d'hébergement refuse de prendre en charge des candidates qui peuvent résoudre leurs problèmes sans un soutien institutionnel important : son projet ne consiste pas à aider, parmi les femmes battues, celles qui sont matériellement favorisées.

Ces logiques de rejet de certaines candidatures ont été objectivées, on l'a dit, à partir de l'examen des dossiers de candidatures non retenues. Si l'on demande aux personnes qui opèrent la sélection quels en sont les critères, on s'aperçoit que ces logiques ne sont pas explicitées comme telles : elles s'exercent au titre d'un certain « sens pratique » (Bourdieu, 1980), dans le flou et l'à-peu-près d'une certaine hâte, celle qui préside à l'urgence de la réponse à donner. De ce point de vue, si l'institution présuppose chez ces candidates une décision mûrie et réfléchie, elle ne s'applique à elle-même cette exigence que de façon ambiguë : l'absence d'une réelle objectivation de ses critères d'appréciation provoque nécessairement des distorsions. D'ailleurs, la technique employée pour mettre au jour ces différentes logiques (l'analyse factorielle des correspondances) induit une généralisation « absolue » alors qu'elle fonctionne selon le principe de « l'implication faible » (6) : ceci appelle le chercheur à une vigilance particulière à l'égard des exceptions.

#### *Les logiques pratiques de sélection des candidates*

Le fonctionnement réel de l'institution fait apparaître deux autres dimensions de la sélection : les demandes sans suite et les refus pour incapacité matérielle au moment de l'accueil. Ces derniers sont relative-

(6) Boudon, 1971. Cf. chapitre III, pp. 37-54.

ment exceptionnels et équivoques : ils supposent un état d'urgence que l'institution se refuse en principe de traiter (cf. la 2<sup>e</sup> catégorie décrite *supra*). Les demandes sans suite sont plus complexes : elles intègrent des demandes de femmes qui se manifestent sans fournir les compléments d'information que désire recevoir le foyer — ainsi que des familles admises mais qui ne se présentent pas. De 1975 à fin 1982, l'analyse des 2 737 demandes (7) révèle que près de 4 demandes sur 10 n'ont pas de suite (dont 3 sur 10 sont des demandes « ponctuelles » et presque 1 sur 10 relève de familles qui ne se présentent pas), tandis que 35,1 % sont purement et simplement refusées.

Parler en termes de logiques de non-aboutissement des demandes, c'est envisager un seul aspect de la sélection : l'autre versant est celui des candidates admises. L'« Accueil » ouvre ses portes chaque année à une centaine de candidates et à leur famille, soit 691 entrées de 1975 à 1983 ; cela représente environ un quart des demandes. L'enjeu de l'admission est de valider une certaine désignation dans le contexte institutionnel, et plus encore dans les situations successives et fluctuantes de ce contexte (Ogien, 1986) : l'admission inaugure une relation sociale entre les travailleurs sociaux du foyer et un certain type de femmes, qualifiées en fonction du registre d'action officiellement déterminé.

Concrètement, ce registre d'action est la résultante, l'effet terminal du travail de chaque professionnel dont chacune des logiques tantôt s'accorde et se conjugue, tantôt se contredit partiellement ou totalement avec celle des autres. Ces orientations professionnelles définissent un domaine de pertinence relatif à l'attribution d'un « statut » aux femmes qui demandent un séjour : en fonction des qualifications, des formations et des expériences professionnelles, ces domaines de pertinence se recouvrent seulement en partie. On comprendra qu'en fonction des moments, c'est moins le noyau consensuel qui l'emporte qu'un ordre de pertinence particulier et spécifique. De là une série d'exceptions aux logiques de sélection dominantes. L'indice le plus significatif à cet égard est celui des réorientations : 8 % des admises sont dirigées ultérieurement vers une autre structure, soit une maison maternelle (femmes avec un enfant de moins de dix-huit mois), soit un centre d'hébergement plus éloigné (à cause de la violence du conjoint), soit un service psychiatrique ou une maison de repos.

Parmi les « élues », 9 sur 10 font un séjour de 4 à 6 mois dans les locaux de l'« Accueil » : elles disposent d'un petit appartement où elles vivent avec leurs enfants mais elles sont totalement dépendantes de l'institution pour les repas et leurs démarches, ainsi que pour la réélaboration de leurs ressources tant matérielles que symboliques et psychologiques. A leur départ, où vont-elles ? Si un peu plus du quart retourne (définitivement

(7) Les demandes de femmes seules ou avec un seul enfant de moins de dix-huit mois n'ont pas été notées compte tenu du mandat officiel (l'étude des admises révèle qu'il y a quelques rares exceptions sur la période); n'ont pas non plus été retenues les demandes en urgence, refusées par incapacité matérielle d'accueil au moment de l'appel.

ou provisoirement) chez le conjoint ou compagnon, 36 % s'installent à Z. en tant que chefs de famille monoparentale, 10 % se font prendre en charge par leur famille ou leurs amis et 13 % vont s'installer dans une autre région (8). Comment ces femmes gèrent-elles « l'héritage » acquis au centre d'hébergement ?

## II. — Parcours des « héritières » : une mise en place sociale

L'héritage dont on propose l'analyse n'est pas ce qui est défini comme tel par l'institution, ni ce que l'observateur extérieur pourrait déterminer au terme d'une observation participante dans le centre d'hébergement. On a choisi délibérément l'observation du parcours d'anciennes pensionnaires qui ont accepté de se pencher sur leur passé à partir de leur situation présente et jusqu'au moment de leur arrivée à l'« Accueil ». Sur dix ans (1975-1985), environ un millier de familles y ont séjourné mais un cinquième est resté dans l'agglomération. Après avoir écrit à 198 anciennes pensionnaires théoriquement accessibles, nous avons pu réaliser 58 longs entretiens traités selon des procédures inaugurées en France par des chercheurs travaillant pour le compte du CREDOC (Jambu, Bernard, Fénelon, 1978).

Le fil directeur de cette monographie ne consiste pas à mesurer l'écart entre les objectifs institutionnels du centre et ce que les femmes accueillies en ont fait. Il s'agit de l'explicitation, par les intéressées elles-mêmes, de la manière dont elles perçoivent la socialisation opérée par le centre d'hébergement et de la façon dont elles réalisent pratiquement ces valeurs : de quoi ont-elles hérité durant leur séjour selon leur point de vue ? En quoi cet héritage permet-il de structurer pratiquement le sens de leur devenir social ? Le but n'est pas de rendre compte de la position « objective » du rapport entre l'institution et les femmes qu'elle a hébergées. La recherche ici présentée tente d'objectiver la situation d'« ancienne », telle que ces ex-pensionnaires la dépeignent quant elles décrivent leurs difficultés à trouver leur « place sociale » (Pharo, 1986), compte tenu des ressources matérielles et symboliques acquises pendant l'hébergement et de celles dont elles regrettent de n'avoir pu bénéficier.

### *Souvenirs de l'« Accueil » : le dur apprentissage de l'indépendance*

L'image du centre d'hébergement qu'évoquent les pensionnaires est très fortement valorisée. Sans doute leur mémoire structure-t-elle ce souvenir en fonction de leurs conditions présentes (Halbwachs, 1940-1948), très souvent difficiles : l'image en est forcément épurée parce que le séjour a

(8) Pour obtenir les 100 %, il faut ajouter 5 % dont on ne connaît rien du devenir à la sortie. à ces proportions les 8 % réorientées et les

pris la forme d'un havre de paix au regard de leur passé immédiatement antérieur. Il ne fait pas de doute que les enquêtées ont commis des effets de cohérence, même s'ils n'ont pas la forme rhétorique « achevée » d'une autobiographie réfléchie. Cependant, beaucoup expriment également une distance critique à l'égard du fonctionnement de l'établissement.

« L'« Accueil », c'est bien et c'est mal. C'est bien parce que ça m'a aidée (...). Si je n'étais pas venue ici, je serais restée dans mes problèmes (...). C'était la première fois que je déposais mes bagages et que le train me portait sans être obligée de conduire. Mais c'est moi qui avais pris le ticket (...). C'est mal parce que c'est la vie en collectivité (...). Le foyer c'est un tableau, un paysage qu'on aime regarder mais où on ne voudrait pas pénétrer de nouveau. Ce tableau, j'y tiens : il est constamment dans ma tête. »

Le centre d'hébergement n'assure pas seulement la sécurité matérielle nécessaire pour ces femmes qui ont fui précipitamment et sans moyens, mais surtout, grâce à celle-ci, il les libère de leur dette, ce prix à payer d'angoisse et de culpabilité pour quiconque prend l'initiative de la séparation.

Le séjour dans le foyer fonctionne comme un rite de passage : il légitime le franchissement d'une limite sociale d'une autre façon et bien au-delà de ce que fait la justice en matière de divorce ou de séparation. Il consacre la transgression des bornes constitutives de l'ordre social et mental en matière de relations entre les sexes, non pas par le jugement juridique mais par une mise à l'écart et une séparation matérielle et symbolique qui s'inaugurent par le choix et l'entrée au centre d'hébergement : autant d'actions qui, d'un certain point de vue, « rendent sacrées » les femmes qui acceptent cette retraite. Elles deviennent « intouchables » : leur ancien partenaire ne pourra plus les frapper. Il est d'ailleurs significatif que, pour les pensionnaires qui retournent temporairement ou définitivement auprès de leur conjoint, de nouveaux rapports s'instaurent qui excluent la violence. Qu'il y ait séparation ou divorce (ce sont les cas les plus fréquents) ou bien retour auprès du conjoint ou ami, plus rien ne sera comme avant : derrière la banalité de ces solutions se cache la mise en forme d'une nouvelle identité que le passage dans l'établissement leur a permis d'acquérir, celle de femmes autonomes et indépendantes.

L'assignation à cette identité fonctionne comme norme : toutes les anciennes pensionnaires enquêtées disent que cette indépendance matérielle et psycho-sociologique leur a été donnée à la fois réellement (elle est acquise et à cultiver, à acquérir encore et encore) et à titre de conviction. L'image qu'elles se font de cette exigence détermine en grande partie leur rapport ultérieur à l'institution : fierté et désir de se montrer en situation de réussite; honte, détresse et refus de donner des nouvelles au cours des périodes où l'on n'arrive pas à se débrouiller seule.

« Je voudrais venir quand je n'en ai pas besoin (...). Moi, j'ai envie de venir chanter mes joies, pas mes peines. On ne veut pas montrer qu'on a encore besoin : c'est la fierté. »

Tout ce rite de passage tient à la force de cette conviction qu'il instaure pendant le séjour : comme l'institution le lui a signifié et assuré, chacune

sait que le processus d'acquisition se poursuit et qu'après le départ, ce n'est plus qu'une affaire de temps, de patience, et de souffrance aussi, pour le consolider dans l'expérience. L'effet de cette retraite n'est pas seulement symbolique : il est aussi matériel et psycho-somatique. Alors que beaucoup arrivent abattues, avec un maintien corporel et une tenue vestimentaire traduisant le négligé de quiconque « laisse tomber les bras », toutes reconquièrent ou affinent leur goût pour la coquetterie. Lancées dans l'appropriation de leur autonomie, elles ont désormais le sentiment qu'elles doivent se conduire en conséquence et le manifester dans tout leur être.

Au regard de cette image renvoyée par les ex-pensionnaires, l'établissement paraît avoir bien réalisé son travail d'inculcation : l'entrée dans la vie institutionnelle, tout en marquant la séparation et la coupure, finit par avoir la simplicité rituelle de ce qui assure et rassure; par la suite, la discipline collective devient seconde nature pour que commence une autre conversion. D'abord dépossédées de leurs habitudes antérieures par leur mise en conformité avec la vie réglée de l'institution, elles sont ensuite sommées d'avoir à s'appartenir à nouveau, d'apprendre l'improvisation personnelle et de se poser, en femmes, dans la différence.

« J'ai apprécié la sécurité morale, de perdre sa peur, d'être obligée de se retrouver soi-même. On est obligée de penser à soi alors que je m'étais mis une croix sur moi. Toutes les filles deviennent coquettes et on réapprend à penser à soi et aux enfants. »

Pourtant, quelles que soient les stratégies de l'équipe d'animation et les aides incitatives du groupe des pensionnaires vis-à-vis de chacune d'elles, le contexte institutionnel limite les velléités d'autonomie *hic et nunc* : c'est la contradiction bien classique de toute organisation qui doit à la fois et en même temps sauvegarder son ordre propre et préparer son changement en incitant les individus qui la composent à le provoquer ou à s'y adapter. Beaucoup d'enquêtées vivent cette contradiction dans la souffrance, celle qui surgit de la confrontation interminable avec des éléments contraires qui sont de fait résolus douloureusement dans la vie quotidienne de l'établissement (Houseman, 1986). Comment vivre autrement dans un collectif qui traite uniformément les différences, qui oblige à conjoindre les efforts de chacune pour la « bonne gestion » du foyer — et en même temps qui incite à « sortir du groupal », à dépasser la totalité et à s'affirmer comme être-pour-soi ?

Le centre d'hébergement partage nombre de traits de ce que Goffman nomme « institution totalitaire » (9), et ce serait rester prisonnier de l'image idéale de l'institution que de supposer un aveuglement de celles qui y ont séjourné. Le « traitement collectif » qui opère à partir d'un règlement draconien maintient chez les ex-pensionnaires un souvenir de dureté et de sévérité : entre la moitié et les deux tiers des enquêtées en font état; de façon non moins symptomatique, presque la moitié évoquent leurs rapports avec le groupe des pensionnaires et le rapport des pensionnaires

(9) Nous reprenons la formulation utilisée tant par R. Castel, dans sa présentation, que par L. et C. Lainé, dans leur traduction française de *Asiles*.

avec le personnel sur le mode du pensionnat de jeunes filles traditionnel : ceci témoigne du fossé entre les deux univers, autre caractéristique de ce type d'institution (Goffman, 1968, pp. 45-54). Plus des deux tiers formulent diverses plaintes à l'égard d'aspects de la vie qu'on leur a faite au centre d'hébergement et qu'elles jugent être autant de facteurs d'inadaptation pour la suite : l'argent de poche restreint n'est pas un bon moyen pour apprendre à bien gérer son budget (10); tout le monde est mis sur le même plan et l'on ne respecte pas les différences dont la non-reconnaissance est, selon le mot d'une ancienne, « choquante » (11); les décisions fondamentales quant aux grandes orientations et aux projets de la maison sont prises sans que les pensionnaires soient consultées, sans qu'on les fasse participer d'une quelconque façon à leur élaboration (12); pour les temps libres, l'établissement ne propose pas un véritable éventail d'activités pour les mères : seuls les loisirs des enfants sont organisés (13)... « Couvrir les femmes » est une expression récurrente qui résume l'ensemble des critiques.

Cette objectivation par les intéressées elles-mêmes des propriétés « totalitaires » de l'« Accueil » est interprétée, pour plus de la moitié d'entre elles, comme déresponsabilisation : la gestion institutionnelle de l'argent, des médicaments, des repas, de l'emploi du temps, etc. s'oppose à un véritable apprentissage de « l'autogestion » de la vie quotidienne qu'elles auront à connaître par la suite. Les enquêtées vont au-delà de la contestation : elles formulent aussi des propositions. Plus des deux tiers demandent une préparation psychologique à diverses formes de relations : relations avec les hommes et les enfants, sexualité... Presque les trois quarts proposent que le centre d'hébergement leur fournisse des informations systématiques sur les problèmes de l'installation, sur les possibilités — tant pour les enfants que pour elles-mêmes, et dans la mesure où elles restent dans l'agglomération — en matière d'associations et clubs...

(10) Il est fait obligation aux pensionnaires de mettre sur un compte d'épargne tout l'argent qui leur est versé, soit par l'un des canaux publics (CAF, API, etc.), soit par l'employeur. Elles ne disposent que d'une petite somme d'argent de poche pour la semaine. Si elles doivent faire une dépense importante (pour elles-mêmes ou leurs enfants), elles doivent le demander et le justifier. L'institution, pour défendre son point de vue, avance l'argument suivant : puisque, sur place, elles ne manquent matériellement de rien, les pensionnaires doivent accumuler le plus d'économies possible pour leur installation à la sortie, qui suppose l'achat de meubles et d'un équipement électro-ménager minimum.

(11) L'exemple le plus « stéréotypique » est celui des Maghrébines musulmanes auxquelles on sert des côtes de porc et de la

charcuterie : l'institution ne prévoit ni « dispense culinaire », ni produits de substitution.

(12) Le personnel tient des réunions d'équipe très régulières, au cours desquelles sont rapportés non seulement les aspects difficiles des divers « cas » mais aussi les difficultés collectives. Mais aucune instance représentant les pensionnaires n'est prévue pour exposer ces difficultés et leur trouver des solutions élaborées en commun.

(13) Cette plainte présente une ambiguïté dans sa formulation : elle peut signifier un assujettissement et une « totalisation » bien pire que celle qui est dénoncée; dans la logique et l'esprit des autres plaintes, il paraît plus normal de l'interpréter à l'opposé comme une revendication d'une autre nature : que l'établissement propose une pluralité d'activités laissées au libre choix et qu'il informe de possibilités existant à l'extérieur.

Malgré les effets pervers de la dimension « totalitaire » de l'établissement, les anciennes pensionnaires témoignent de ce que leur passage en son sein n'a pas été vain parce qu'il a inauguré un processus d'autonomisation.

« L'« Accueil », c'est un peu la prison : ah ! ce manque de liberté ! C'est une contrainte : pire qu'un mari ! Mais c'est finalement très bien. »

Cette chute ne traduit pas un mode d'adaptation au « totalitarisme » mais ce qui a été, au-delà de la réclusion, un moyen de s'en sortir. Ceci est exprimé d'une autre façon par celle-ci :

« Quand on arrive, on a du mal à s'y faire (...). On a le bourdon. Il y a une ambiance angossante; on ne voit pas plus loin, alors que de toute façon on s'en sort. »

La perception du « caractère enveloppant » du foyer n'exclut pas la valorisation de son image parce que la dimension « totalitaire » n'étouffe pas la dimension initiatique qui est appréciée et jugée plus importante. Comment cette contradiction est-elle concrètement possible ?

Comme le rappelle L. Pinto à propos de l'armée, « ce serait rester prisonnier de l'idéologie militaire que faire abstraction des propriétés que le travail d'inculcation tient de ses destinataires » (Pinto, 1975, p. 21). On peut faire l'hypothèse que le mode de recrutement est justement ce qui permet à l'institution d'exercer ses effets d'imposition : dans notre échantillon, dont deux femmes seulement ont le niveau bac, quatre sur cinq sont sans diplôme; parmi les autres, deux ont le BEPC et sept un CAP qui relève typiquement des métiers féminins (couture, coiffure, sténo-dactylographie). Quant aux maris ou compagnons qu'elles ont quittés, presque la moitié sont ouvriers (dont, pour le quart, chauffeurs); près du cinquième sont employés (de commerce le plus souvent); six sur 58 sont artisans ou petits commerçants; cinq relèvent des professions intermédiaires et seulement trois peuvent être classés comme cadres et professions intellectuelles supérieures (14). On note également qu'un peu plus de quatre femmes sur cinq ont travaillé avant leur séjour à l'« Accueil », dont un quart comme vendeuses ou serveuses (restauration, hôtellerie), un cinquième comme femmes de ménage (chez des particuliers ou dans des services publics tels que hôpitaux, cantines scolaires...), près d'une sur six en tant qu'ouvrière et un peu moins à titre d'employée de bureau. Enfin, on observe qu'un tiers d'entre elles ont changé plusieurs fois tant de métier que d'emploi. Autant d'indicateurs que l'on retrouve de façon assez classique comme propriétés des populations prises en charge par les services sociaux et qui correspondent fort bien à la troisième logique de sélection des candidatures ci-dessus décrite.

Inversement, la négation de la dimension « totalitaire » et l'ouverture à l'indépendance sont rendues possibles parce que le fossé entre personnel

et pensionnaires n'est pas infranchissable : pour plus des trois quarts des enquêtées, le personnel représente une écoute disponible, neutre et discrète (15).

« On a toujours quelqu'un ici à qui parler. »

Il s'agit même d'un domaine préservé où n'interviennent aucune obligation, aucun devoir-faire, un domaine de totale liberté, celle du choix de s'exprimer (ou de se taire) avec le personnel ou la pensionnaire que l'on veut, celle enfin du choix de son moment.

« J'ai aimé qu'on ne m'ait jamais forcée à parler : on ne m'a jamais demandé de raconter ma vie. »

Cette liberté de la parole et de l'échange, habituellement soigneusement contrôlée par les institutions « totalitaires » au point que c'est une condition de la vie clandestine, constitue au contraire dans le centre d'hébergement un véritable espace de jeu : ainsi l'établissement est un monde entr'ouvert qui permet d'éviter le repli sur soi irréversible et l'intransigeance en tant que mode de refus de collaboration avec le personnel. La limite de ce sous-espace est sa dépendance : la parole libre n'y est jamais une parole collective des pensionnaires.

#### De transition en transitions

« A l'« Accueil », il y a un bon encadrement : on est bien soutenues (...). Mais à la sortie, ça refait la même chose que six mois plus tôt. »

Toutes les pensionnaires savent que le foyer est une solution transitoire mais chacune revit la fracture initiale lorsqu'elle rejoint son nouveau logement. Le centre d'hébergement a pour projet de réduire cette première fracture, lorsque la future pensionnaire a décidé de fuir avec ses enfants le conjoint violent. Cette réduction, on l'a vu, n'a rien de chirurgical : non pas retrouver les mêmes rails, les mêmes gestes, la même dépendance, mais mobiliser son expérience pour reconstruire un mode de vie autonome. En partant, elles laissent un groupe bien défini, avec ses règles et ses pratiques, dans lequel elles s'étaient situées : désormais il leur revient de tisser de nouveaux liens, d'organiser leur emploi du temps, de gérer leurs moyens d'existence, de se situer par rapport aux normes, aux idéologies et aux imaginaires sociaux environnants, dans le contexte historique du moment : ainsi, celles qui ont quitté l'« Accueil » peu après sa création (1975) n'ont pas affronté la même situation de l'emploi que celles qui se sont réinstallées ces dernières années. Cette seconde rupture entraîne d'autres transitions qui, aussi préparées soient-elles, n'excluent pas des pertes de points de repères : sur qui et sur quoi compter ? Avec des alternances

(15) Divers indices, au sein des discours, permettent de faire l'hypothèse que « le personnel » représente une catégorie englobante, suggérée par la grille d'entretien, que les enquêtées décomposent : si, théoriquement, chaque membre du personnel peut

jouer tour à tour une fonction de contre-pouvoir face à la pression institutionnelle englobante, divers détails laissent supposer qu'il existe un groupe relativement stable qui combat régulièrement les tendances tentaculaires de réclusion.

(14) Cette catégorisation a été obtenue à partir de la nouvelle nomenclature de l'INSEE des PCS (édition de 1983).

d'enthousiasme et de lassitude vont se réaliser, peu à peu, divers branchements nouveaux sur le tissu social. La solitude accompagne nécessairement ce processus : perdre le sens, ne serait-ce qu'un moment, est la condition pour retrouver une ou des directions à sa vie.

« La première difficulté, c'est la solitude. Les difficultés matérielles, ce n'est rien à côté. »

La quasi-totalité des enquêtées disent l'avoir connue, de façon plus ou moins importante et sous diverses formes : le sentiment de vide et de n'exister pour personne (à la limite du suicide); le fait d'avoir tout à porter, à prendre seule des décisions sans être épaulée par quelqu'un; l'impossibilité de communiquer dans l'HLM ou le quartier; l'interdiction du rêve à réaliser, de l'utopie concrète, du projet transformateur à cause des contraintes matérielles; l'angoisse face à l'inconnu et la peur des autres. Selon les moments de leur trajectoire et selon la rapidité de leur maturation, ces spectres s'éloignent grâce aux enfants, aux nouveaux réseaux qu'elles constituent, à de nouveaux partenaires qu'elles rencontrent : voiture et partenaire intime sont souvent les deux symboles d'un certain point d'équilibre. Ils expriment un imaginaire de la féminité moderne : une indépendance sauvegardée qui n'exclut pas des liens forts avec un partenaire, le plus souvent masculin, quelles que soient les modulations concrètes que peuvent prendre ces réalités. Encore faut-il se garder de penser que ces formes sont des points d'aboutissement obligés; la norme pour toutes :

« Ça m'agace quand on me demande : « Tu ne comptes pas refaire ta vie ? ». Refaire quoi ? »

La lecture des récits invite en tout cas à remettre en cause une compréhension fixiste de leur analyse : retrouver la perspective du mouvement permet d'apercevoir ce qui advient après le cri douloureux de ces femmes un moment seules.

Parce qu'ils sont les partenaires constants de leur vie, les enfants tiennent une grande place. Chefs de famille monoparentale, les anciennes pensionnaires de l'« Accueil » ressentent cette responsabilité comme un soutien. Elle a cependant son revers : la forte présence des enfants est aussi une contrainte. Leur problème essentiel paraît être de trouver une solution qui ménage à la fois les attentes de leurs enfants et leurs propres désirs, la maternité et le maternage d'un côté, la féminité et les relations masculines de l'autre.

« Ce qu'on ne réalise pas en sortant du foyer, c'est qu'on cherche à se débrouiller seule pour les enfants : tout pour eux mais ils grandissent et font la valise ! Maintenant ils aimeraient que j'aie quelqu'un (...). Je me demande si ce n'est pas trop tôt... ou trop tard ! »

La question du partenaire, en tant que relation privilégiée et intime, quelle que soit la forme qu'elle prend, est incontournable : il n'y a pas une seule réponse possible; l'essentiel réside plutôt dans l'affrontement du problème lui-même. Par delà le cercle de relations privilégiées (enfants et partenaire(s) éventuel(s)), les ex-pensionnaires de l'« Accueil » constituent

leur propre réseau de sociabilité : plutôt que de cerner celui-ci on a essayé de repérer les points où elles se sont accrochées au tissu social : le lieu de travail, le quartier, les espaces de loisirs.

« J'ai connu des gens par mon travail et aussi dans un café de mon quartier. »

Les parcours qui se dessinent dans les entretiens font apparaître des moments indécis et mouvants liés à un passé symbolique : la vie est nomade, même dans la sédentarité. A leur sortie, beaucoup s'efforcent de constituer, à travers divers supports, un « centre d'hébergement » symbolique : même si elles en sont très éloignées, les unes reviennent avec leurs enfants sur les lieux de promenade qu'elles fréquentaient durant leur séjour dans l'établissement; d'autres tiennent absolument à conserver le médecin du foyer, quelle que soit la distance; pour d'autres, c'est le choix du logement qui importe : elles s'installent auprès d'anciennes pensionnaires.

« C'est sécurisant de voir les filles de l'« Accueil ». Quand on revoit ces filles, c'est un passage, parce que quand on quitte le foyer, on perd tout : elles font le passage avant qu'on retrouve quelqu'un (...). J'ai eu de la chance : (...) une ancienne qui a remplacé l'« Accueil » : y aller pour ne rien dire mais le plaisir d'y être ! »

Le centre social du quartier peut aussi fonctionner pour quelques-unes comme substitut. D'autres encore vont garder un temps les rythmes quotidiens et hebdomadaires de l'établissement (horaires du lever, du moment où l'on se retirait dans son petit appartement comme heure du coucher, horaires des repas, moments du ménage, de la lessive, du repassage, etc.). Ainsi toutes sortes d'espaces, d'objets et de personnes peuvent servir d'intermédiaires et de médiations, pour une durée plus ou moins longue. C'est dans cette perspective aussi que l'importance des enfants prend tout son sens : ils sont d'une certaine façon transitoires et éphémères dans leur permanence même.

« Les enfants, c'est l'espoir mais ils grandissent et font des projets. Donc on évolue soi-même en même temps (...). Je vis les enfants à la queue leu leu et, derrière, moi ! »

Grâce à une part d'illusion consentie (que ce soit consciemment ou pas), ces médiations permettent à ces femmes de parer au plus urgent en recréant de façon imaginaire ce qui a été à la source de leurs forces nouvelles : elles sont des points de repères transitoires nécessaires avant que s'opère la jonction entre éloignement matériel et éloignement symbolique par rapport à ce qui a été leur port d'attache, l'« Accueil ».

Cette succession globale de ruptures et de transitions se nuance en fonction des variations des situations : toutes les enquêtées n'en sont pas « au même moment transitoire » et ce qui peut apparaître à certaines comme une étape est présenté par d'autres comme une installation définitive, comme un mode de vie à part entière. Autrement dit, décrire ces divers types de situations revient à fixer ce qui n'est peut-être qu'un passage : ces descriptions sont moins à prendre au pied de la lettre qui les fige que comme l'inscription d'un sens dans une histoire personnelle et familiale qui continue; cette interprétation du présent ou du passé

immédiat par les intéressées elles-mêmes ne préjuge pas totalement de ce qui adviendra, même si ce sens leur paraît être acquis définitivement.

Ainsi en est-il des femmes qui retournent vivre avec leur mari après leur séjour ou de celles qui s'installent dans leur nouveau logement avec l'ami rencontré et connu pendant le séjour. Pour elles, le problème de la solitude ne se pose guère : si nous avons peu d'informations sur les premières, nous savons que, pour les secondes, un point de repère existe dans la ville, que très souvent elles ne connaissent pas. Le salaire de l'ami leur permet d'équilibrer leur budget et elles font montre d'une grande fierté de cette absence de difficultés financières.

« J'étais partie avec 250 frs de chez mon mari. Maintenant on a deux salaires (...). L'argent de mon copain, c'est pour la nourriture et pour les loisirs; mon argent paye les quittances. Il me donne l'argent : j'en fais ce que je veux. Il ne me demande pas de comptes sauf pour me dire de faire attention. »

C'est la fierté d'une autonomie matérielle que leur autorise un budget assez élastique pour leur permettre de faire face aux « à-coups » : chômage ou travail à temps partiel, si cela arrive; dépenses exceptionnelles pour les enfants au moment de la rentrée ou pour les grandes vacances. Elles-mêmes jeunes (elles avaient au plus 26 ans quand elles ont quitté l'établissement), elles ont des enfants encore très jeunes (moins de 6 ans) qui sont à peine évoqués au cours de l'entretien : les relations intra-familiales sont tranquilles; transparaît un bonheur tout simple dont on savoure une actualité qui tranche avec les perturbations du passé.

« On a une vie chouette. On est au paradis. L'argent que j'ai, je me débrouille avec. On a des bricoles de problèmes mais ce n'est rien à côté de ce qu'on a vécu. »

S'il n'y a aucun refus marqué de se faire des relations dans le quartier, elles ne parlent pas de cette possibilité : elles ont connu leurs ami(e)s, leurs copains ou copines sur leur lieu de travail.

C'est une situation inverse pour les anciennes pensionnaires aux conditions de vie plus précaires. Le déséquilibre budgétaire se conjugue aux formes de solitude les plus dramatiques. Beaucoup de celles qui vivent ces moments difficiles ont quitté l'« Accueil » sans emploi, en bénéficiant d'une aide sociale spécifique (l'API, l'Aide au parent isolé) : dès que prennent fin ces prestations, un travail à temps partiel ou une allocation-chômage ne leur fournit pas la moindre souplesse budgétaire : elles n'ont pas de compagnon qui leur apporterait un complément. L'équilibre de leur budget sans élasticité est soumis au moindre aléa : après l'installation pour laquelle elles ont dépensé l'épargne forcée imposée par l'établissement, elles ne disposent plus d'économies qui leur permettraient de franchir un mauvais cap.

« Au début on a envie de dépenser parce qu'on a beaucoup manqué d'argent. Et puis, petit à petit, avec les gifles, on stoppe tout (...). J'ai des dettes de loyer, deux mois depuis Noël à cause des cadeaux : entre les cadeaux et le loyer, le choix a été vite fait ! J'ai une note de téléphone très importante : j'ai beaucoup téléphoné à ma mère (...). Les problèmes financiers viennent aussi des problèmes psychologiques : tu ne vas pas bien, tu laisses tout aller. »

De fait, à les écouter, il apparaît que la précarité matérielle et la solitude engendrent un cercle vicieux. La solitude est éprouvée comme néantisation de soi, dépeinte sous l'angle le plus viscéral : néantisation parce qu'on ne sait pas avec quoi on va payer le gîte et le couvert quotidiens; désorganisation financière parce qu'on ne sait plus qui on est et ce qu'on fait.

« La solitude, c'est l'ennui (...). L'ennui, c'est quand on ne se bat pas pour quelque chose (...). C'est ne se sentir plus rien : c'est être là et puis c'est tout (...). La solitude, ça peut tout foutre en l'air, cette chance de se refaire une autre vie. Tu te dis quand tu te sens comme ça : si ça ne va pas mieux seule, j'aurais mieux fait de supporter l'avant, le mec qui te tape. Après tu réagis : tu te dis « non » ! Avant il n'y avait que du mal; après il y a des moments de bien. »

C'est au cours des temps libres (enfants à l'école, enfants couchés le soir, week-ends) que ces « coups de cafard » enferment provisoirement ces femmes dans un présent limité où elles en viennent à perdre la mémoire de ce qui les a conduites à changer d'itinéraire. Les enfants sont leur bouée de sauvetage : leur présence les appelle à lutter.

« La solitude... jusqu'au suicide ! Seuls les enfants en empêchent. »

Mais la « température » des relations intra-familiales varie comme le moral de la mère : plus d'une doit avoir recours pour eux à l'aide d'un service spécialisé (CMPP, Guidance infantile). Et comme elles ont du mal à boucler le budget, la famille se replie sur le logement : les enfants jouent avec leurs copains à la maison ou chez l'un d'eux; il n'est pas question de leur offrir des activités payantes : beaucoup de mères utilisent celles qui sont offertes gratuitement dans les espaces verts municipaux. C'est sans doute pour avoir vécu leur père comme un homme dangereux que ces enfants signifient à leur mère de ne point ramener d'homme à la maison. Mais le maternage est une solution provisoire dont elles ont une conscience parfois douloureuse : leurs petits vont finir par s'éloigner un jour... et puis la maternité n'empêche pas la femme de s'épanouir ! Peu à peu se construit un réseau de relations; par les enfants en particulier, une sociabilité de voisinage et de quartier se constitue : à l'isolement succèdent les processus de l'ouverture.

Dans une situation matérielle et psychologique semblable, d'autres femmes n'acceptent pas de se laisser réduire, même momentanément, à la maternité. Bouée de sauvetage par certains côtés, les enfants sont aussi ressentis comme une gêne dans les rapports avec les partenaires masculins. Compte tenu de leur passé, c'est dans un esprit de revanche qu'elles vivent ces rapports : elles n'associeront plus, disent-elles, l'image de l'homme à la sécurité. Plus globalement, les images qu'elles continuent à se faire des hommes ne « s'améliorent » pas. Elles ne recherchent pas la stabilité dans ces relations : la solution du « couple éclaté » qui permet la sauvegarde de l'indépendance, la préservation de leur univers avec les enfants et la possibilité de changer de partenaire, s'il se révèle importun, leur conviennent parfaitement.

« Chez moi, c'est pour moi (...). J'ai des besoins sexuels comme tout le monde mais c'est aussi quelqu'un qu'on ne connaît pas à qui on parle : un besoin de se confier à un homme qu'on ne connaît pas. C'est pour faire l'amour et parler. Mais je ne veux personne chez moi. »

Quelques-unes expriment leur impression qu'avec le temps renaissent des désirs de stabilisation et d'implication sentimentale :

« Je deviens de plus en plus difficile en vieillissant (...). Je ne me mettrai pas en ménage tout de suite. Avant de dire « oui », il faudra qu'il m'ait ébloui. Je ne me mettrai pas avec quelqu'un s'il n'y a pas le cœur. Mais pour le moment je ne veux pas, donc je ne peux pas m'attacher. »

Pour ce type de femmes, la féminité et la relation intime avec les hommes sont une dimension très importante de l'accès à leur indépendance de femme.

« Le plus difficile à résoudre, c'est les hommes. C'est une drogue. Les hommes te regardent : tu existes; on a l'impression de vivre. Le premier soir j'en ai connu un : je l'ai mis chez moi, un mois. Je croyais que je l'aimais. Je lui ai donné de l'argent : je l'ai perdu; ça m'a appris ! Après, le défilé : il le faut. On apprend à connaître les hommes : plus le temps passe, plus je me sens forte vis-à-vis des hommes. Te remettre tout de suite en couple, tu ne peux pas (...). Il faut d'abord s'éprouver en tant que femme avant de pouvoir revivre avec les hommes. »

La situation des familles qui ont quitté le centre d'hébergement l'année qui a précédé l'enquête tranche avec celle que nous venons de décrire par leurs conditions matérielles d'existence : jusqu'alors elles n'ont pas affronté de grosses difficultés budgétaires. Toute l'énergie de ces anciennes se tend pour reconstituer une convivialité perdue, pour élargir leur univers social qui se réduit à la taille de l'appartement, voire qui se rétrécit à leur existence perdue dans une chambre ou une salle à manger lorsque les enfants sont couchés.

« Le soir, c'est très dur. Enfants ou pas, sept ou un, c'est la même solitude. Alors, c'est le café, les cigarettes... ça n'arrête pas. »

Pour se prouver qu'elles peuvent se débrouiller seules, ces femmes se refusent à faire appel à leurs parents ou à leur fratrie. Une double stratégie leur est commune : après les avoir retrouvées, elles rendent visite aux anciennes de l'« Accueil » qui habitent dans le même secteur; ces retrouvailles du soir, quand elles ont lieu, leur rappellent le calme et la tranquillité de « la tisane du soir » au foyer : cette reconstitution symbolique est vécue par elles comme un ancrage très important, dont le caractère transitoire ne leur échappe pas, mais qui est une solution d'attente indispensable. En second lieu, rompre ce cercle encore étroit consiste à « sortir » : « aller en boîte » est un leitmotiv, mais ce peut être le cinéma, une fête dans un quartier ou le marché aux puces... Mais leur « hargne » à « sortir » pour « s'en sortir » a quelque chose de brouillon et de désespéré : leurs sorties s'apparentent à un écheveau très embrouillé où elles se perdent pour oublier, pour participer à une parenthèse à travers un bain de foule. D'une certaine manière, elles courent s'inscrire dans la trame de la vie sociale et collective comme dans un lieu et un temps de reconnaissance qui ne s'accomplit pas ou qui ne perdure pas de quelque façon.

« On sort, en boîte par exemple, mais on n'y fait pas de relation suivie. »

Si le désir de renouer des liens intimes avec un partenaire est exprimé, elles ne l'ont pas encore rencontré. De ce point de vue, ne sont-elles pas

proches, quoique vivant une étape antérieure, de ces anciennes qui affermissent leur féminité avant d'envisager de « se remettre en couple » ? Comme elles, leur désir d'indépendance les rend très attachées aux responsabilités monoparentales. Elles jugent que leurs enfants ne souffrent pas de l'absence de père : pourquoi se précipiter à lui chercher à tout prix un substitut ?

Enfin, le dernier type de situation concerne d'anciennes pensionnaires qui parviennent à stabiliser leurs conditions matérielles d'existence, quoique leur budget dépasse rarement le SMIC (hors prestations sociales), et qui dépassent la solitude avec beaucoup de prudence en réutilisant les éléments de situations locales antérieures (familles et anciennes de l'« Accueil » principalement). La façon dont elles parlent de leurs conditions d'existence oppose deux sous-groupes : dans le discours de certaines enquêtées, il n'est fait aucune allusion à leurs conditions de vie alors que la présence d'un ou de plusieurs grands enfants permet de supposer leur dureté; sans doute peut-on dire que cette absence de frustration vient de ce qu'elles estiment ces conditions de vie comme « allant de soi » : elle traduit simplement le fait que ces conditions sont à peu près conformes à leur norme de référence; ces femmes ont intériorisé leurs conditions objectives au point de savoir limiter leurs aspirations (Bénéton, 1978). Les autres mettent l'accent sur leur débrouillardise : selon leur propre expression elles savent « s'organiser », c'est-à-dire affecter avec beaucoup de soins et de minutie une partie de leurs revenus à chaque poste budgétaire du ménage.

« Sans l'« Accueil », je n'aurais pas pu faire des économies (allusion à l'épargne forcée) : ça m'a servie. Maintenant je fais gaffe : je me suis organisée. Je sais que j'ai le loyer, EDF (...). C'est un roulement : je fais tout passer et puis s'il en reste sur le compte, je le prends pour ce que j'ai envie. »

L'autonomie financière, proclamée ou tue, ne leur enlève pas la fragilité et la vulnérabilité. Pour fausser compagnie à « la traîtresse solitude », elles se créent et structurent diverses occupations et activités. Trois repères leur servent de points d'appui. C'est d'abord leur propre famille qui les soutient : non pas seulement leurs enfants qui jouent, à leur sens, un rôle de stimulation — mais aussi une mère ou un père, un frère ou une sœur qui n'apportent guère, en ces milieux démunis, une aide matérielle, plutôt une présence encourageante et compréhensive par le courrier et le téléphone. Prudentes, elles ne cherchent pas la relation avec des personnes du voisinage.

« Il ne faut pas se lier avec les voisins : ils racontent votre vie. »

Le second appui vient pourtant du quartier : l'échange et la solidarité avec quelque ancienne de l'« Accueil » soigneusement choisie.

« Les anciennes d'ici, ça ne m'intéresse pas, sauf une. Les autres se remettent à avoir des difficultés, avec ou pour un autre homme... ce qui est encore plus dur quand elles manquent de boulot. »

Ce qui leur importe dans cette relation, c'est l'amitié. Le troisième soutien naît de l'embryon de réseau de relations tissé à distance : sur le

lieu de travail. Toutes expriment le sentiment de leur fragilité et c'est pourquoi elles « se préservent ». Parce qu'elles associent le partenaire masculin à la sécurité et qu'elles souhaitent un compagnon stable, elles sont très circonspectes à l'égard des hommes : elles manifestent une grande peur de l'échec et beaucoup de réserve avant de s'engager dans des projets de vie commune. Elles prennent leur temps pour apprivoiser l'inconnu et pour retrouver la confiance qui ouvre les portes de l'échange avec autrui.

L'analyse des entretiens regroupe et accentue des traits pour dégager « les formes fortes » de classes de situations : elles sont à entendre comme autant d'arrêts sur image qui permettent de s'attarder un moment à quelques tournants de trajectoires dont on ne connaît pas la fin. Ainsi, chacun des types de situations décrites, où se gère l'héritage de l'institution, n'est pas un point d'aboutissement définitif mais le moment d'une trame où s'esquissent des relations sociales et leurs figures... masques éphémères rencontrés une fois ou quelquefois aussi bien que visages qui acquièrent la continuité et la permanence de retrouvailles répétées. « Quitter l'« Accueil » » est une expression qui revient trop souvent pour ne pas être la case de départ, non pas de positionnements successifs abstraits, mais d'une suite de transitions plus ou moins longues par où s'opère ce lent tissage socialisateur dont on a montré quelques aspérités. Bien des trajectoires composent avec diverses dimensions des formes décrites. Ainsi en est-il pour cette femme qui raconte :

« En quittant l'« Accueil », j'ai quitté mon point d'attache. Je suis sortie angoissée : j'avais peur de l'inconnu. J'étais seule pour la première fois avec ma fille, car j'ai toujours été en couple. Puis je me suis fait des habitudes où on a un peu moins peur de la solitude : j'ai réglé ma vie dans la routine, le travail, tout ça ; j'ai pris confiance en moi. En réalité c'est depuis que j'ai connu mon ami que ça va. Beaucoup se mettent à boire : quand elles rencontrent quelqu'un, c'est fini. Moi je ne bois pas parce que j'ai mal au foie. Mais je me suis droguée en sortant avec beaucoup de gars. »

Témoignage exemplaire où l'on reconnaît nombre de caractéristiques spécifiques à plusieurs des situations typiques exposées ci-dessus.

### Conclusion

#### Ruptures et transitions comme ordres négociés d'une mise en place sociale

Ces diverses formes de réinscription sociale, soumises aux effets propres de la durée (ce qui permet de les entrevoir comme moments marquants d'une trajectoire), montrent comment des acteurs particuliers placés sur ces frontières sociologiques que sont les situations-limites (Joseph, 1982, pp. 232 *sq.*) mettent en œuvre des parades dans ce procès de socialisation spécifique inauguré par une rupture (séparation d'un partenaire violent marquée par la distance physique) et par une première transition (assurée par une institution de traitement du social). A la suite, les pratiques, les émotions et les significations les plus prégnantes que ces femmes attribuent

à leur vie quotidienne, dans la production desquelles interagissent toutes sortes de contraintes (matérielles, juridiques, etc.) et des logiques d'action, font apparaître une succession de ruptures et de transitions : au cours de celles-ci, se répètent des mécanismes familiers et se déterminent de nouvelles possibilités porteuses de leurs conditions de réalisation.

Ces ruptures et ces transitions ne sont pas équivalentes parce qu'elles ne sont pas de même nature. La rupture inaugurale (séparation) se caractérise par l'annulation d'un type de lien social, qu'elle débouche ou non sur l'acte juridique de divorce : c'est l'extinction d'une violence domestique en tant que trait régulier de l'interaction quotidienne des membres du groupe familial, violence dont le processus, s'il n'est pas arrêté, conduit à l'auto-destruction (Denzin, 1984, p. 485). Cette rupture opère une première transition : le passage de la dépendance à la violence maritale à la dépendance vis-à-vis d'un établissement dont la mission est de restaurer le lien social. Cette transition de dépendance est socialement contrôlée et instituée : elle porte en elle-même sa fin dans la mesure où elle permet à l'acteur d'acquérir diverses capacités matérielles, psychologiques et culturelles d'autonomie qui entraînent nécessairement son départ.

Alors arrive une seconde rupture qui reproduit le choc de la première avec son cortège de peurs et d'insécurité. Mais la parenthèse du séjour (la première transition) a eu pour effet d'introduire un écart, de briser la circularité du retour à l'identique : parce que la transition a permis à ces femmes d'entrouvrir la porte sur leurs possibilités réelles de s'inscrire dans d'autres liens sociaux et d'y interagir différemment, elles ont acquis le sens de la lutte pour une vie indépendante et la conviction qu'elle est à leur portée. Du coup, à cette seconde rupture, ces initiées réagissent : si elles composent avec les cruelles pressions de l'environnement, elles se façonnent peu à peu une image de l'indépendance. Cette rupture par laquelle l'institution casse le lien avec ses pensionnaires est un acte initiatique qui fonde la possibilité d'autres ruptures et d'autres transitions dans « l'autogestion » de leur vie.

Gérer les conditions d'existence est un sous-ensemble du monde de la transition : dans leur travail d'auto-organisation de leur vie quotidienne, ces femmes vont au-delà de leur entretien matériel. Il leur faut aussi gérer les conséquences de la rupture sur l'organisation de leur vie, sur leurs rapports avec autrui et sur leur rapport avec elles-mêmes. L'impact désorganisateur de la rupture fait l'objet de recompositions « négociées » de plusieurs contextes diversement dérangés (16). Chaque mode de transition est une forme provisoire d'insertion dans le milieu ordinaire : elle suppose l'élaboration d'une « grille de lecture » qui puisse permettre

(16) Baszanger, 1986. Cf. en particulier la partie III.

d'appréhender la nouvelle situation. Il s'agit de vivre avec et en dépit des ruptures : les transitions sont des moments de réappropriation de sa vie par désenclavement des ruptures.

Toute nouvelle rupture brise des relations et des réseaux, mais avec la perspective de liens substitutifs; elle met à distance des groupes d'affiliation, mais pour permettre d'en choisir de nouveaux. Parce que chacune de ces nouvelles ruptures n'est pas immédiatement et instantanément suivie de ce que l'acteur rêve de lui substituer, il se ménage de nouvelles transitions, c'est-à-dire des univers symboliques constitués d'éléments matériels (espaces, objets, personnes), qui ont la signification d'un havre rassurant où l'on peut sans crainte reconstituer ses ressources, relativiser les effets de ses bévues et faire le point pour un nouveau cap. Ces transitions ne sont plus du type d'une assistance institutionnelle lourde : leur forme est celle d'une solidarité sociale légère et efficace, microscopique et effacée, qui évite autant que possible tout recours au spécialiste du traitement du social (quelle que soit l'efficacité de leur « réparation »). La transition s'élabore à partir d'une mobilisation tranquille d'acteurs et de leurs ressources auprès de quelqu'un ou d'un groupe qui ne peut pas assurer seul le passage d'un état à un autre. Lorsque les transitions ne sont pas institutionnalisées, les mobilisations se font et se défont de façon quasi invisible et sans présenter l'inconvénient de produire l'effet-choc d'une rupture seconde. Encore cette vision est-elle par trop idyllique : l'entretien avec des personnes en rupture permet de repérer leurs stratégies de normalisation, mais ce que l'on ne saisit guère, ce sont les tentatives des autres acteurs qui peuvent renforcer (dans l'hypothèse évoquée ci-dessus d'une mobilisation solidaire) ou contrecarrer ces stratégies : cela supposerait une monographie sur des personnes en rupture, qui intégrerait des entretiens avec leur entourage.

Au rythme des pulsations de la vie sociale qui noue de façon contradictoire appartenance et autonomie, ruptures et transitions sont des moments caractéristiques des procès de socialisation : elles font éclater les histoires de vie et les itinéraires en une suite discontinuée de séquences et de fragments, que seule la mémoire de l'acteur ou la mémoire collective d'un groupe unifie dans la continuité selon une logique rétrospective et prospective de sens, en ordonnant les détails qui vont dans la même direction, en totalisant les ressemblances de ces cheminements sinueux (Halbwachs, 1940-1948, p. 87). Le nouveau roman, qui définit la vie comme anti-histoire, a souligné à sa manière le caractère discontinu et imprévu de l'existence humaine. A la faveur de situations particulières (de crise, de frontière...), le sociologue peut observer et analyser des corpus de fragments juxtaposés : les penser en termes de ruptures et transitions évite de sacrifier de façon trop rapide et trop simple à la convention d'unification et de totalisation. Au moment où paraissent se multiplier et/ou s'allonger diverses formes de transitions (cohabitation et mariage, scolarité et emploi, chômage et travail intérimaire, automation de « sites traditionnels » de travail...), il ne paraît pas vain de s'y arrêter pour saisir peut-être l'émer-

gence d'un nouveau mode de socialisation : la monographie du devenir de femmes battues qui ont échappé à l'emprise de cette violence grâce à une rupture institutionnelle invite à s'intéresser à des phénomènes du même ordre pour saisir et comprendre les diverses formes de ces processus.

**Marcel DRULHE**

Centre de recherches sociologiques  
et Institut de sciences sociales  
Université de Toulouse-le-Mirail  
5, allées Antonio Machado, 31000 Toulouse

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Baszanger I.**, 1986. — « Les maladies chroniques et leur ordre négocié », *Revue française de sociologie*, 27 (1), pp. 3-27.
- Bénéton P.**, 1978. — « Les frustrations de l'égalité. Contribution aux recherches sur la relativité des aspirations », *Archives européennes de sociologie*, xix, pp. 77-140.
- Boudon R.**, 1971. — *Les mathématiques en sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Bourdieu P.**, 1980. — *Le sens pratique*, Paris, Editions de Minuit.
- Cicourel A.-V.**, 1968. — *The social organization of juvenile justice*, New York, Prentice Hall.
- Denzin N.K.**, 1984. — « Toward a phenomenology of domestic, family violence », *American journal of sociology*, 90 (3).
- Drulhe M.**, 1985. — « Socialisation, situation, corps : esquisse d'une axiomatique », *Cahiers du Ce.R.S.*, n° 4, U.A. CNRS 245, Université de Toulouse-le-Mirail, novembre.
- Freidson E.**, 1984. — *La profession médicale*, Paris, Payot.
- Goffman E.**, 1968. — *Asiles*, Paris, Editions de Minuit.
- Halbwachs M.**, 1940-1948. — « Mémoire et société », *Année sociologique*, Série 3, Tome 1.
- Houseman M.**, 1986. — « Le mal pour le mâle : un bien initiatique », dans **Hainard J., Kaehr R.**, *Le mal et la douleur*, Neuchâtel, Musée d'Ethnographie.
- Jambu M., Bernard Y., Fénelon J.-P.**, 1978. — « Analyse de contenu, codage et analyse des données », *Consommation*, 25 (4).
- Johnson N.**, 1985. — *Marital violence*, London, Sociological Review Monograph, n° 31.
- Joseph I.**, 1982. — « L'analyse de situation dans le courant interactionniste », *Ethnologie française*, 12 (2).
- Maffesoli M.**, 1986. — *Essai sur la violence banale et fondatrice*, Paris, Librairie des Méridiens.
- Ogien A.**, 1986. — « L'ordre de la désignation. Les habitués dans les services hospitaliers », *Revue française de sociologie*, 27 (1), pp. 29-46.
- Pharo P.**, 1986. — « Travail et mise en place sociale », *Sociologie du travail*, 27 (2).
- Pinto L.**, 1975. — « L'armée, le contingent et les classes sociales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 3.